

BTS COM : COMMUNICATION ALTERNANCE

Conditions d'admission:

Bac ou Niveau Bac : Après étude du dossier scolaire et **entretien de motivation**

Qualités requises:

- Ouverture d'esprit
- Curiosité
- Réactivité
- Dynamisme
- Bonne connaissance des nouvelles technologies

La Formation:

Le programme du BTS a pour objectif de former des multispécialistes dont l'activité se situe dans un contexte de mutation fréquente des métiers de la communication, en raison notamment de l'impact des nouvelles technologies. Il évolue dans un environnement hétérogène et complexe en termes de secteurs d'activité, de métiers et d'annonceurs.

Il conçoit et met en œuvre des opérations de communication, qui peuvent revêtir une forme publicitaire, événementielle, relationnelle, dans le cadre de campagnes commerciales, institutionnelles, sociales ou publiques.

Il participe à la création des formes et des contenus de communication interne ou externe, dans le cadre de la stratégie fixée par la direction de l'organisation. Il en assure la qualité et la cohérence.

Son activité principale consiste à produire et à commercialiser des solutions de communication permettant de répondre aux attentes de publics variés.

Le titulaire du BTS **Communication** exerce son activité dans différents types d'organisation :

- Les annonceurs (organisations à l'origine d'une opération de communication) : entreprises industrielles, commerciales, de services, administrations, collectivités territoriales, associations...
- les régies et médias ;
- les agences de communication (généralistes ou spécialisées) et les agences médias

Le titulaire du BTS **Communication** remplit les missions suivantes :

- Mise en œuvre et suivi de projets de communication
- Conseil et relation annonceur
- Veille opérationnelle

La Formation prend donc en compte ces trois pôles.

Débouchés:

Les débouchés sont nombreux et variés. Le B.T.S. est un diplôme professionnel très apprécié par les entreprises commerciales ou industrielles.

Après ces deux années, l'étudiant peut:

- soit **poursuivre sa formation**, puisqu'il existe des passerelles d'accès à d'autres cycles d'études supérieures: bac + 3, bac +4, bac + 5.
- soit **entrer dans la vie professionnelle**, il est possible d'identifier trois grands axes d'activité :

- Dans les entreprises, les institutions, les collectivités locales, les associations : chargé(e) de communication, assistant(e) du responsable de communication interne.
- Dans les régies et médias (presse, télévision, affichage, radio, cinéma, Internet, téléphonie mobile, médias tactiques, annuaires...) : attaché(e) commercial(e),_attaché(e) du développement et du patrimoine, responsable de clientèle, conseiller(ère)_commercial(e), conseiller(ère) de clientèle, assistant(e) de publicité, assistant(e)_commercial(e), chef de publicité/chef de projet, média vendeur(se), chef de produit marketing/chargé(e) d'études marketing, vendeur(se) d'espaces publicitaires.
- Dans les agences (agences conseil en communication, agences médias) : assistant(e) chef de publicité/chef de publicité junior, chargé(e) de budget/acheteur média/média planneur, chef de groupe/responsable de pôle, producteur, chef de projet.

Stages en entreprises :(règlement Education Nationale)

Candidat en situation de première formation ou en situation de reconversion

La durée des stages est de 14 semaines sur les deux années. Elle s'ajoute à la durée de formation dispensée dans le centre de formation continue en application de l'article 11 du décret n°95-665 du 9 mai 1995 modifié, portant règlement général du brevet de technicien supérieur.

La recherche de l'organisation d'accueil est assurée conjointement par l'étudiant et par l'organisme de formation.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

PROJET HORAIRE HEBDOMADAIRE DE FORMATION

Disciplines	Première année	Deuxième année
Cultures de la Communication	7	7
Langue vivante		
Management des Entreprises		
Economie		
Droit		
Projet de Communication	8	8
Conseil et Relation Annonceur		
Veille Opérationnelle		
Atelier Production		
Atelier Relations Commerciales		
TOTAL	15 h	15 h

REGLEMENT D'EXAMEN (Education Nationale):

NATURE DES EPREUVES

INTITULE	Mode	Durée	Coefficient
Cultures de la Communication	Ecrit	4h	3
Expression et culture en langues vivantes étrangères - Langue A			
- Compréhension et expression écrite –	Ecrit	2h	3
- Production orale	Oral	20 min	2
- Compréhension orale	Oral	20 min	1
Économie, droit et management	Ecrit	4h	3
Relations Commerciales	Oral	40 min	4
Activités de Communication	Ecrit	4h	4
Projet et Pratiques de la Communication	Oral	40 min	4